

*Direction du personnel des services  
et de la modernisation*

**Arrêté du 25 février 2004 relatif à la nomination des représentants de l'administration au comité technique paritaire spécial de la direction du personnel, des services et de la modernisation**

NOR : *EQU0410065A*

Le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 15 ;  
Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux comités techniques paritaires de la fonction publique de l'État ;  
Vu le décret n° 2002-983 du 12 juillet 2002 relatif aux attributions du ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer ;  
Vu l'arrêté du 12 septembre 1997 modifié portant création de comités techniques paritaires à l'administration centrale et dans les services déconcentrés du ministère de l'équipement, des transports et du logement, notamment son article 1<sup>er</sup> ;  
Vu les derniers mouvements de personnel au sein de la direction du personnel, des services et de la modernisation,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du comité technique paritaire spécial de la direction du personnel, des services et de la modernisation en qualité de représentants de l'administration :

*Membres titulaires*

M. Parent (Christian), ingénieur général des ponts et chaussées ;  
M. Berg (Patrick), chef de service ;  
M. Massa (Aldo), ingénieur général des ponts et chaussées ;  
Mme Dufourmantelle (Aude), sous-directrice ;  
Mme Bourgine (Marie-Madeleine), conseillère d'administration de l'équipement ;  
Mme Bousseton (Marie-Luce), ingénieure en chef des ponts et chaussées ;  
M. Dayet (Jean-Christophe), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;  
Mme Desmarest-Parreil (Agnès), sous-directrice ;  
M. Bernard (Philippe), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État ;  
M. Lévi (Guy), ingénieur en chef des ponts et chaussées.

*Membres suppléants*

Mme Aubey-Berthelot (Catherine), administratrice civile hors classe ;  
M. Briatte (Daniel), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement ;  
Mme Payan (Dominique), conseillère d'administration de l'équipement ;  
Mme Darras (Nicole), ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État, chef d'arrondissement ;  
M. Martin (Guy), ingénieur des ponts et chaussées ;  
M. Daviau (Thierry), attaché principal d'administration centrale de 2<sup>e</sup> classe ;  
M. Dorival (Jean-Baptiste), attaché principal d'administration centrale de 2<sup>e</sup> classe ;  
M. Perrin (Gilles), attaché principal d'administration centrale de 2<sup>e</sup> classe ;  
M. Lanusse (Jean-Claude), attaché principal d'administration centrale de 1<sup>re</sup> classe ;  
- M. Le Dall (Jean), administrateur civil.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

Pour le ministre de l'équipement,  
des transports, du logement, du tourisme

et de la mer :  
*Le directeur du personnel,  
des services et de la modernisation,*  
C. Parent